

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	8
Nombre de membres ayant donné pouvoir	1

Délibération n° : 23.02.21

Date de convocation : 17 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt trois
Le 24 février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René		X	
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul		X	Monsieur Alain ASTRUC
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis		X	
TUFFÉRY Julien		X	

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

RESSOURCES HUMAINES
Création d'un poste de Responsable Transition Énergétique
Création d'un poste de Responsable Administratif/ve

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau syndical l'augmentation croissante depuis plusieurs années des missions assurées par le SDEE au service des communes et structures intercommunales du territoire, ainsi que leur complexification, notamment en matière de Transition Énergétique :

- ✓ chaleur renouvelable ;
- ✓ efficacité énergétique ;
- ✓ énergies renouvelables et projet de création d'une SEM EnR ;
- ✓ déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- ✓ groupement d'achat d'électricité...

et les nombreuses sollicitations qui en découlent, notamment au niveau des fonctions support du Syndicat et de l'encadrement intermédiaire, principalement sous la responsabilité de la Directrice Générale Adjointe :

- ✓ comptabilité, finances et gestion budgétaire ;
- ✓ gestion du personnel ;
- ✓ administration générale ;
- ✓ communication...

Il paraît aujourd'hui impossible de poursuivre la structuration des services du Syndicat et de maintenir la qualité des prestations et de l'accompagnement proposés sans renforcer les équipes d'encadrement par la création de deux postes :

- ✓ un poste de Responsable Transition Energétique ;
- ✓ un poste de Responsable Administratif/ve.

Cette double création de postes s'intègre dans une volonté de réorganisation générale des Pôles Administration Générale, Affaires Générales et Communication, et Transition Energétique, en lien avec le prochain départ en retraite de l'Assistante de Direction, suivant le projet d'organigramme ci-joint.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

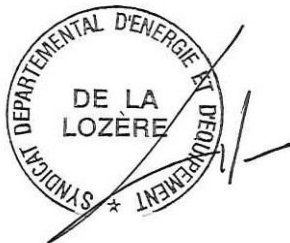
VALIDE le projet de réorganisation générale des Pôles Administration Générale, Affaires Générales et Communication, et Transition Energétique ainsi que le projet d'organigramme présenté ;

DÉCIDE de la création d'un poste de Responsable Transition Energétique en contrat à durée indéterminée affecté au SPIC Voies et Réseaux et d'un poste de Responsable Administratif/ve affecté au budget principal du Syndicat.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance
Christian ROUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-25480022-20230224-20230221-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2023

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.